



« Tout est possible avec l'éducation et la santé »

## **RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

### **Exercice 2019**

---

# Sommaire

<b>LES ACTIVITES DE LA FONDATION D'AUGUSTIN EN 2019</b> .....	<b>2</b>
1. <b>Le Groupe Scolaire de Djamadji (1500 élèves)</b> .....	<b>2</b>
1. 1. <b>Construction d'Infrastructures Educatives et Sanitaires</b> .....	<b>2</b>
1. 2. <b>Appui à la Communauté Educative de Djamadji</b> .....	<b>2</b>
1. 3. <b>Mobilisation Communautaire et Pérennisation</b> .....	<b>2</b>
1. 4. <b>Continuité du projet</b> .....	<b>3</b>
2. <b>Le Lycée Moderne de Dimbokro (LMD, 5500 élèves)</b> .....	<b>3</b>
2. 1. <b>Construction d'Infrastructures Sportives et Sanitaires</b> .....	<b>3</b>
2. 2. <b>Projet d'Appui</b> .....	<b>3</b>
2. 3. <b>Mobilisation Communautaire et Pérennisation</b> .....	<b>4</b>
2. 4. <b>Projets à venir</b> .....	<b>4</b>
3. <b>Projets d'appui</b> .....	<b>4</b>
3. 1. <b>Don de Lait Maternisé au Centre Pietro Bonilli</b> .....	<b>4</b>
3. 2. <b>Journée Portes Ouvertes au Centre Rural Ilomba de Bingerville</b> .....	<b>4</b>
3. 3. <b>Centre de Formation Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus</b> .....	<b>5</b>
3. 4. <b>Projet : Donnez Une Seconde Vie à Vos Médicaments</b> .....	<b>5</b>
3. 5. <b>Action au Service de Néphrologie Pédiatrique et de Pédiatrie Médicale du Centre Hospitalier Universitaire de Yopougon</b> .....	<b>5</b>
3. 6. <b>Don aux Lauréats du « PRIX SILA DE LA RELEVE »</b> .....	<b>5</b>
3. 7. <b>Don de Matériaux de Peinture pour la Réfection du Centre Culturel de Daoukro</b> .....	<b>6</b>
3. 8. <b>Kits Scolaires Pour Tous, édition 2019</b> .....	<b>6</b>
3. 9. <b>EPV le Petit Baobab</b> .....	<b>6</b>
3. 10. <b>Don d'Équipements Scolaires (525 table-bancs)</b> .....	<b>6</b>
3. 11. <b>Prise en Charge de 2 Enfants Défavorisés à la Pratique de la Capoeira avec l'Association Ivoirienne de Capoeira Owlavé (AICO)</b> .....	<b>6</b>
3. 12. <b>Noël Pour Tous, édition 2019</b> .....	<b>6</b>
4. <b>Pipeline</b> .....	<b>7</b>
<b>RAPPORT FINANCIER</b> .....	<b>8</b>
1. <b>Indicateurs clés</b> .....	<b>8</b>
2. <b>Présentation des comptes annuels</b> .....	<b>10</b>
<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b> .....	<b>17</b>

Malgré une baisse notable des dons (233 717 780 FCFA en 2018 – 61 916 198 FCFA en 2019), l'année 2019 a été riche en réalisations. Nos activités ont portées sur : la levée de fonds pour le financement de nos projets ; la construction d'infrastructures scolaires et sanitaires couplée par la mise en place de programmes de pérennisation ; et enfin la réalisation de projets d'appui.

Nos projets d'infrastructures et de pérennisation ont été réalisés au bénéfice du Groupe Scolaire de Djamadji dans la localité de la Sous-Préfecture de Sinfra ; et du Lycée Moderne de Dimbokro, préfecture de Dimbokro.

### 1. Le Groupe Scolaire de Djamadji (1500 élèves)

La Fondation d'Augustin développe un concept intégré d'éducation et de santé au sein d'un projet unique qui vise l'autonomisation et la pérennisation de l'école et de son environnement. De ce fait, le Projet de Djamadji se décline sur plusieurs axes :

#### 1. 1. Construction d'Infrastructures Educatives et Sanitaires

La Fondation d'Augustin a réalisé son 4ème édifice scolaire au profit de la communauté éducative de Djamadji d'une valeur de **29 741 500 FCFA**. Les élèves de ce Groupe Scolaire bénéficient à présent de nouvelles réalisations (3 salles de classe, 1 bureau pour le Directeur, un magasin, des latrines à 4 cabines et 2 lavabos pour le lavage des mains). Ces nouveaux bâtiments sont plus modernes, aérés et éclairés. Les travaux de construction se sont déroulés sur une période de 3 mois et ont été réalisés par l'entreprise EKM SARL, qui avait déjà réalisé le projet de construction de l'EPP du village de Djédouabo.

#### 1. 2. Appui à la Communauté Educatrice de Djamadji

L'école a été équipée avec 150 table-bancs, offerts par un des mécènes, dont 75 pour le nouveau bâtiment et 75 pour les classes existantes.

#### 1. 3. Mobilisation Communautaire et Pérennisation

Notre expert en mobilisation communautaire, partiellement bénévole, a pour rôle d'évaluer l'engagement de la communauté à soutenir fermement et à appuyer le projet proposé ; de préparer et former les bénéficiaires et les parties prenantes à s'approprier le projet et à pouvoir mener les actions nécessaires en amont et en aval du projet pour le rendre autonome. A ce jour, ses missions à Djamadji ont été de traiter les points suivants :

- **L'élimination définitive du dépotoir d'ordures** situé dans la cour de récréation de l'école et mitoyen au bâtiment servant de cantine scolaire. Un gros effort a été fourni par la municipalité et la communauté de Djamadji pour assainir l'environnement scolaire.
- **La délimitation et la sécurisation du périmètre scolaire** au moyen de pneus usagés pour empêcher les véhicules et les piétons de traverser la cour de l'école. Toute la communauté éducative de Djamadji, les parents ainsi que les élèves ont été sollicités pour la collecte de pneus usagés afin de délimiter le périmètre scolaire en vue d'empêcher la traversée de la cour qui représentait un réel danger pour les enfants.
- **Le nettoyage, l'entretien des bâtiments et de la cour**, soutenus par un don de poubelles, et de corbeilles à la communauté scolaire effectué par la Fondation d'Augustin. La cour a été divisée en 4 zones de sorte que chacune des écoles qui constitue le Groupe

Scolaire de Djamadji soit responsable du nettoyage, de la salubrité de l'entretien et de l'embellissement de sa parcelle et de son côté de clôture. A la fin de l'année, un concours récompensera l'école qui aura obtenu le meilleur résultat.

- **La sensibilisation de la communauté au respect et à la protection des enfants** sous la forme de plusieurs séances de formation et de sensibilisation.
- **Le Planting de 500 arbres** en partenariat avec le Ministère des Eaux et Forêts, dans le cadre du projet national « **5 ha de Forêts pour une Ecole.** » La première phase d'un planting de 500 arbres a été effectué au mois de novembre 2019, la seconde phase de ce projet, prévue pour le mois de mai 2020 a été reportée à une date ultérieure pour cause de la pandémie, ce qui permettra de réaliser la clôture verte de l'école dont l'objectif est de délimiter et protéger le périmètre scolaire, ainsi que d'améliorer l'environnement des élèves.

#### 1. 4. Continuité du projet

La Fondation d'Augustin est en quête de fonds pour la réalisation d'une **cantine scolaire d'une capacité de 200 élèves à l'école de Djamadji**. Ce projet est le corollaire de la construction des infrastructures scolaires et sanitaires déjà réalisées, la cantine existante étant sous-dimensionnée, en mauvais état et ne correspondant pas aux normes en vigueur. De plus, celle-ci fonctionne de façon sporadique. Toutes ces conditions empêchent les enfants de manger correctement pendant l'année scolaire ou d'étudier dans des conditions décentes.

La cantine étant une importante cause de l'abandon scolaire, notre Fondation déploie des efforts considérables pour organiser l'approvisionnement en vivres, afin de s'assurer que les infrastructures existantes soient capables de fonctionner toute l'année, quelle que soit la provision fournie par le gouvernement. Ce projet serait couplé à un partenariat avec la Fondation Jacobs, représentée en Côte d'Ivoire par l'ONG Trecc pour la mise en place d'un programme de renforcement de l'enseignement. À long terme, ces mesures contribueraient à améliorer les résultats scolaires, l'assiduité et la santé des élèves de la communauté de Djamadji.

## 2. Le Lycée Moderne de Dimbokro (LMD, 5500 élèves)

Pour un coût global de **40 713 172 FCFA concédé par la Fondation Dangoté, la BICICI, la Banque Atlantique, Mme Tanoh Sylvie, M. Nzi**, le projet du LMD se décline en trois parties :

### 2. 1. Construction d'Infrastructures Sportives et Sanitaires

Ce projet a débuté courant 2018. La Fondation d'Augustin a construit 2 salles d'une capacité de 40 élèves chacune (filles et garçons), une salle de professeurs satellite pour les enseignants d'Education Physique et Sportive, un magasin pour le stockage du matériel de sport, des latrines à 10 cabines, 10 lave-mains ainsi que l'aménagement de plateformes sportives dédiées à la pratique du basketball, du volleyball et du handball au profit de la communauté éducative du Lycée Moderne de Dimbokro.

### 2. 2. Projet d'Appui

En partenariat avec le Comité de Gestion (COGES) du LMD avec qui nous avons réalisé la réhabilitation de la bibliothèque renommée pour l'occasion Centre de Documentation et d'Information (CDI) Augustin Kouadio Tanoh. La Fondation a exécuté l'aménagement du CDI par la fourniture et l'installation de 2 climatiseurs, la réhabilitation du mobilier existant, la fourniture de nouveaux mobiliers ; d'étagères ; de 2 ordinateurs ; 2 imprimantes et plus de 2000 ouvrages.

## **2. 3. Mobilisation Communautaire et Pérennisation**

Notre expert en mobilisation communautaire traite les préoccupations suivantes dans la communauté éducative de Dimbokro :

- La sensibilisation de la communauté bénéficiaire à la gestion et des déchets et à l'entretien des lieux par la mise en place d'un comité regroupant les élèves, les enseignants et le COGES ;
- L'entretien des infrastructures existantes et celles fournies par la Fondation ;
- La sensibilisation des bénéficiaires au respect de leurs engagements.

## **2. 4. Projets à venir**

En partenariat avec le COGES du Lycée Moderne de Dimbokro et la Polyclinique Sainte Anne-Marie (PISAM), La Fondation d'Augustin a initié un projet qui consiste à mettre à la disposition du lycée, une salle et des instruments de musique qui permettront l'apprentissage et la pratique de cette matière, partie intégrante du curriculum scolaire et essentielle au bien-être et au développement des élèves. Le financement de ce projet qui devait être mis en place dans le 1er semestre de l'année 2020 a déjà été entièrement perçu. Cependant, du fait de la pandémie, les achats et la remise se feront à une date ultérieure.

## **3. Projets d'appui**

En 2019, nous avons réalisés les projets d'appui ci-après indiqués. Certaines actions ont été effectuées dans la continuité de projets déjà réalisés par la Fondation, d'autres se sont résumées par des interventions ponctuelles. Dans ce dernier cas, le choix de la Fondation s'est effectué en tenant compte de la bonne réputation des organisations soutenues ou de l'historique de la Fondation avec ces bénéficiaires concernés. Ces actions ont pu être réalisées en grande partie grâce à des dons en nature effectués par des personnes individuelles ou par des sociétés, ce qui a permis de faire des économies et de réaffecter ces montants sur des projets d'appui.

### **3. 1. Don de Lait Maternisé au Centre Pietro Bonilli**

Pour la deuxième année consécutive, La Fondation d'Augustin a soutenu le Centre de Santé Pietro Bonilli d'Odienné, dans le cadre de son programme de lutte contre la malnutrition des enfants de mères vivant avec le VIH. Pour rappel, le Centre de Santé Pietro Bonilli, ouvert depuis le 15 mars 1999 a pour mission de permettre aux classes sociales les plus vulnérables de se soigner. Il est dirigé par les Sœurs de la Sainte Famille de Spoleto et reçoit environ 1000 malades par mois dans le district sanitaire du Denguelé.

Grâce à la généreuse contribution de donateurs, dont un de nos administrateurs, La Fondation d'Augustin a pu acquérir et faire don de 235,2 kg de lait maternisé au centre. Ce qui correspond à l'alimentation d'une dizaine d'enfants pendant un an.

### **3. 2. Journée Portes Ouvertes au Centre Rural Ilomba de Bingerville**

Le Centre Rural Ilomba de Bingerville a pour but d'améliorer la santé de la population et renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles (alphabétisation, apprentissage de métier de la couture, pâtisserie etc.) vivant à Bingerville et dans les villages environnements. A l'occasion de

la Journée Portes Ouvertes du Centre, La Fondation d'Augustin conviée à l'événement a récompensé les élèves en faisant un don de pagnes et d'une somme de 30.000 FCFA à chaque meilleure élève de promotion.

### **3. 3. Centre de Formation Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus**

Ce centre a pour vocation l'alphabétisation des jeunes filles et leur apprentissage aux métiers de la couture, de la pâtisserie et de la coiffure. Il est situé à Port-Bouët, dans la banlieue abidjanaise. En 2019, La Fondation d'Augustin a réalisé 2 projets d'appui au profit de ce centre :

- i. A l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes de la 13ème promotion du centre, en tant que marraine de l'événement, La Fondation d'Augustin a fait don de matériel et d'équipements de couture, de coiffure et de pâtisserie à 29 jeunes filles, pour les aider à s'installer professionnellement.
- ii. Dans le cadre de la formation des couturières deux balles de tissu ont été offertes au centre grâce au concours de l'un de nos administrateurs.

### **3. 4. Projet : Donnez Une Seconde Vie à Vos Médicaments**

En 2019, La Fondation d'Augustin a réalisé la première édition de son action « Donnez Une Seconde Vie à Vos Médicaments ». Ce projet consiste à collecter auprès de pharmacies, de particuliers et d'Amis de la Fondation, des produits pharmaceutiques entamés ou non, en cours de validité, pour le Centre Rural Ilomba de Bingerville, le Centre de Santé Pietro Bonilli à Odienné et certains établissements scolaires privés du District d'Abidjan. Les produits pharmaceutiques de première nécessité collectés, servent à soigner et à venir en aide à des centaines de femmes, d'enfants et de personnes vulnérables.

### **3. 5. Action au Service de Néphrologie Pédiatrique et de Pédiatrie Médicale du Centre Hospitalier Universitaire de Yopougon**

Ce projet, contribue à l'enrichissement sur le plan éducatif et culturel des patients mineurs sous dialyse du Service de Néphrologie Pédiatrique et de Pédiatrie Médicale du Centre Hospitalier Universitaire de Yopougon. Les journées de ces enfants, malades chroniques, entre 7 et 15 ans dont le parcours scolaire est interrompu ou perturbé à cause de leur santé, qui peuvent être immobilisés et alités pendant plus de 04 heures d'affilé, jusqu'à 3 fois par semaine manquent cruellement de contenu éducatif.

La Fondation a fait don et installé, 2 télévisions, dont une équipée d'un lecteur DVD, d'une enceinte portative, de 72 DVD éducatifs, de livres et de matériel didactique, de manuels scolaires, de matériel ludique et de matériel d'art plastique. Plus d'une vingtaine d'enfants malades seront quotidiennement positivement impactés par ce projet. Ces dons permettront aux patients de mettre à profit sur le plan éducatif le temps passé en séance de dialyse ou au Service de pédiatrie.

### **3. 6. Don aux Lauréats du « PRIX SILA DE LA RELEVE »**

Dans le cadre de la cérémonie de remise de prix aux lauréats du « PRIX SILA DE LA RELEVE » organisé par Le Service de la Promotion de la Lecture et des Bibliothèques Scolaires (SP-LBS), partenaire de la Fondation, La Fondation d'Augustin a fait don de plus de 1000 livres (ouvrages littéraires et manuels scolaires) à 8 écoles publiques : 5 au niveau secondaire (Lycée Municipal

d'Abobo, Lycée Municipal de Marcory, Collège Moderne du Plateau, Collège Guchanrolain de Yopoungon, Groupe Scolaire Notre Dame de Lourdes de Yamoussoukro ) et 3 au niveau primaire (Groupe Scolaire de Sogefia1 de Yopoungon Centre, EPP Magic Système de Marcory, Groupe Scolaire Rosier 5B d'Attoban). De plus, 6 smartphones ont été remis aux lauréats du Prix de la Relève.

### **3. 7. Don de Matériaux de Peinture pour la Réfection du Centre Culturel de Daoukro**

La Fondation d'Augustin a procédé à la remise d'un don de peinture à la Mairie de Daoukro pour la réfection de son Centre Culturel le 04/10/2019.

### **3. 8. Kits Scolaires Pour Tous, édition 2019**

Pour la troisième édition de ce projet, 3417 kits scolaires ont été distribués (hausse de 9% par rapport en 2018) et 318 manuels didactiques (hausse de 27% par rapport en 2018) à des enfants ayant été identifiés comme vulnérables dans 31 écoles agréées par le Ministère de l'Education Nationale dans les régions de l'Iffou, du Bélier, du Hambol et dans le District Autonome d'Abidjan.

Cette action d'appui a touché plus de **3000** familles.

### **3. 9. EPV le Petit Baobab**

Dans le courant de l'année 2019, La Fondation d'Augustin a fait don de 200L d'huile alimentaire, 45 kg de pâte alimentaire, 427,5 Kg de riz à la cantine scolaire et a remis 2 cartons de craies et près de 200 livres (ouvrages littéraires et manuels scolaires) à la bibliothèque de l'EPV le Petit Baobab. Des médicaments ont été remis à l'infirmerie scolaire ainsi que des cadeaux de Noël décrits plus bas.

### **3. 10. Don d'Équipements Scolaires (525 table-bancs)**

Durant le mois d'octobre 2019, La Fondation d'Augustin, en collaboration avec une entreprise privée, a fait don de 525 table-bancs à plusieurs écoles à travers la Côte d'Ivoire, dont 150 table-bancs respectivement, au Groupe Scolaire de N'Gattakro (Iffou,) au Groupe Scolaire de Djamadji (Marahoué), au Groupe Scolaire de Mougnessi (Bagoué) et 75 table-bancs à l'Ecole Primaire Publique de Djédouabo (Iffou.)

### **3. 11. Prise en Charge de 2 Enfants Défavorisés à la Pratique de la Capoeira avec l'Association Ivoirienne de Capoeira Owlavé (AICO)**

L'Association Ivoirienne de Capoeira Owlavé (AICO) offre des cours de Capoeira, un art martial brésilien aux enfants défavorisés dans les quartiers précaires d'Abidjan. De ce fait, La Fondation d'Augustin soutient cette association par le parrainage de 2 enfants défavorisés pour une durée d'un an.

### **3. 12. Noël Pour Tous, édition 2019**

Pour la 3<sup>ème</sup> édition de « Noël Pour Tous », La Fondation d'Augustin a distribué 1066 cadeaux (malgré une baisse de 35% par rapport en 2018) dans les centres hospitaliers et socio-culturels d'Aboisso (Sud-Comoé,) de Didiévi (Bélier,) de Toumodi (Bélier,) également dans 2 établissements scolaires du District d'Abidjan à des enfants malades, handicapés ou issus de familles indigentes.

Au total ce sont plus de **1000** enfants que cette action nous a permis de toucher.

#### **4. Pipeline**

- Construction d'une école complète à Boniankro
- Construction d'une école complète à Konankankro
- Achèvement de l'EPP de Mougouni
- Construction d'une cantine scolaire à Djamadji
- Achèvement de l'EPP de Kowara
- Soutien au Centre d'Education de Formation et d'Insertion des Aveugles de Toumodi (CEFIAT)

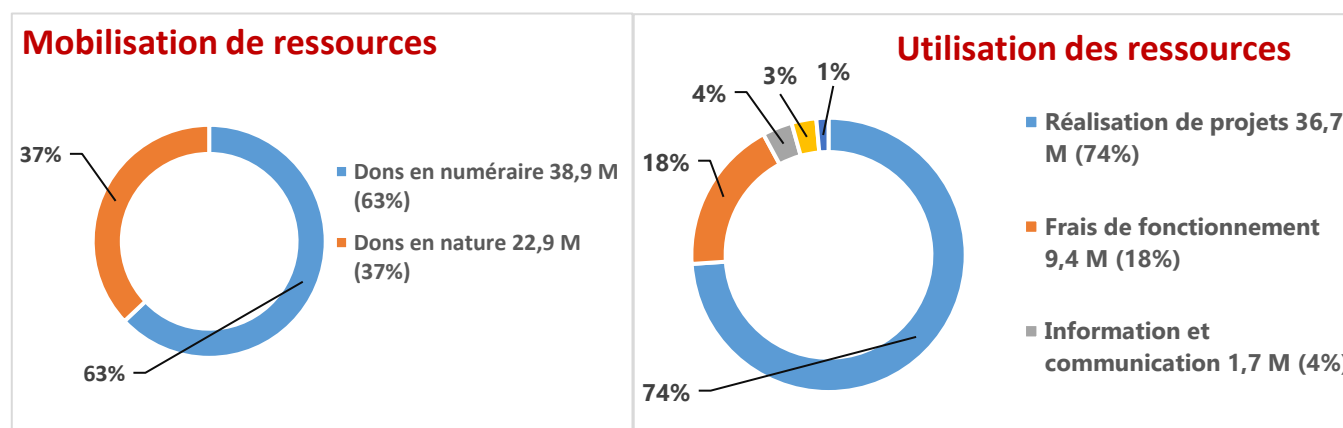
## RAPPORT FINANCIER

Le deuxième exercice comptable de La Fondation d'Augustin a permis d'accomplir de nombreux projets, dont la construction d'infrastructures scolaires et sanitaires dans 02 localités et la réalisation de plusieurs actions de soutien menées sur toute l'étendue du territoire.

De l'exercice 2017-2018 à 2019, nous constatons que :

- les fonds associatifs sans droit de reprise ont augmenté de **10 millions** de FCFA à **24 830 000 FCFA**.
- Les fonds levés ont diminué de **233,7 millions** à **61,9 millions de FCFA** ; soit une baisse de **73%**.
- Les fonds engagés dans nos projets d'infrastructure, de pérennisation et d'appui passent de **159,9 millions** à **36,1 millions** ; soit une **baisse de 77,42 %**.
- **1,4 million** de FCFA représente, des fonds mobilisés ou à mobiliser dédiés aux projets en cours d'exécution ou aux projets à démarrer en 2020.
- Les frais de fonctionnement toujours bien maîtrisés ont diminué de **12,9 millions** à **9,4 millions de FCFA**, soit une baisse de **19,4%**.

### 1. Indicateurs clés



#### Mobilisation des ressources

Pour mettre en œuvre nos projets, nous comptons sur des financements extérieurs et des dons. Les ressources financières mobilisées par la Fondation d'Augustin auprès d'institutions (internationales et locales) et de particuliers en 2019 sont composées de 63% de numéraire (**38,9 millions** de FCFA,) de bons à l'encaissement représentant 7% (**4,5 millions** de FCFA) et de biens valorisés 30%, (**18,3 millions** de FCFA.)

## Utilisation des ressources

### 1. Dépenses d'exploitation

En 2019, La Fondation d'Augustin a engagé un total de 36 118 940 de FCFA dans ces projets. Les dépenses liées à la construction d'infrastructures scolaires et sanitaires, essentiellement composées de frais de missions, représentent 4% (1 430 470), l'investissement en pérennisation 5% (1 846 750) et les projets d'appui 91% (32 841 720.)

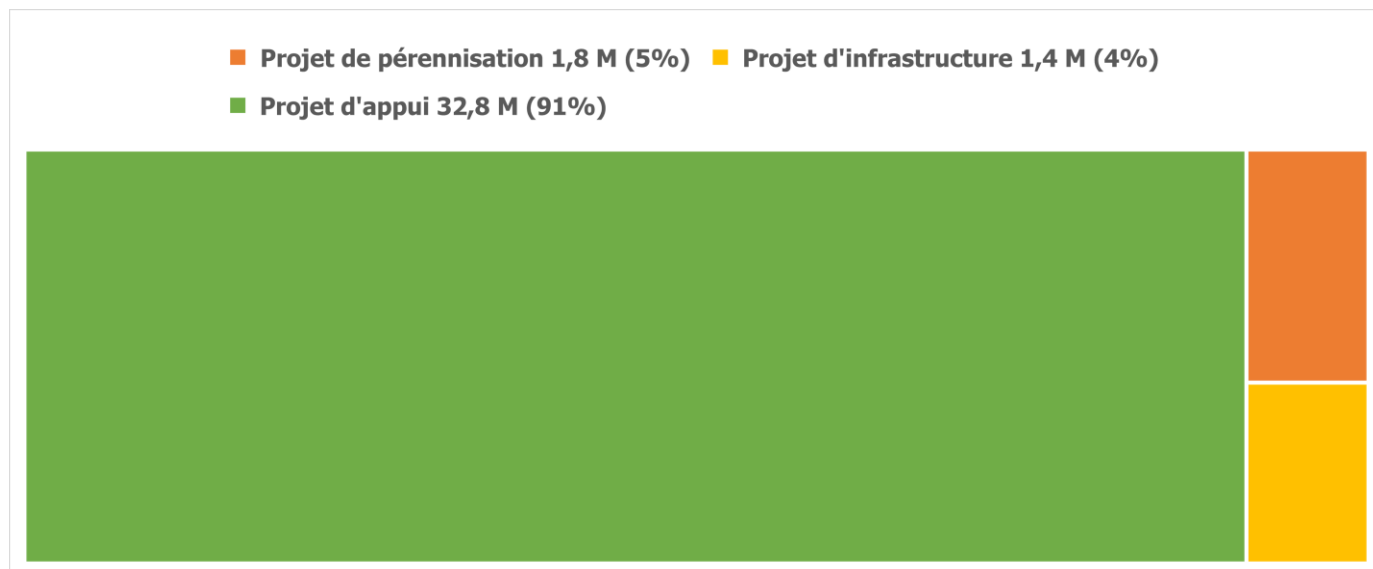
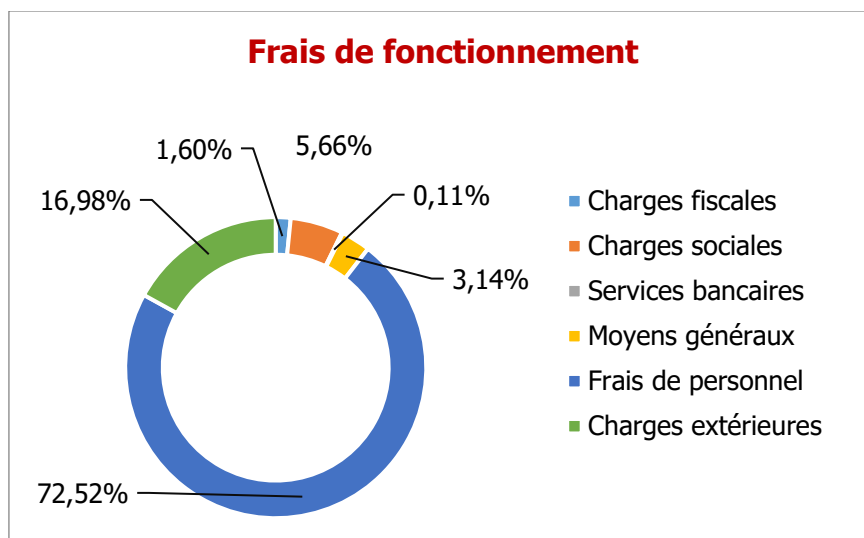


Tableau comparatif des dépenses d'exploitation 2017-2018 / 2019

Dépenses d'exploitation 2018		Dépenses d'exploitation 2019		Ecart
Projet d'appui, 22,6 M (14%)	22 655 878	Projet d'appui 32,8 M (91%)	32 841 720	10 185 842
Projet de pérennisation, 2,2 M (1%)	2 266 084	Projet de pérennisation 1,8 M (5%)	1 846 750	-419 334
Projet d'infrastructure 135 M (85%)	135 014 802	Projet d'infrastructure 1,4 M (4%)	1 430 470	-133 584 332
<b>Total Dépenses</b>	<b>159 936 764</b>	<b>Total Dépenses</b>	<b>36 118 940</b>	<b>-123 817 824</b>

## 2. Frais de fonctionnement

La Fondation d'Augustin mène une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement qui ont baissé de 19,34 % comparativement aux coûts engagés en 2018, soient 8 875 625 FCFA. Les frais de fonctionnement sont composés ainsi :



**Tableau comparatif des ressources utilisées 2017-2018 / 2019**

Utilisation des ressources 2018		Utilisation des ressources 2019		Ecart
Réalisation de projets 159,9 M (67%)	159 936 756	Réalisation de projets	36 118 940	-123 817 816
Frais de fonctionnement 12,9 M (6%)	11 003 256	Frais de fonctionnement	8 875 625	-2 127 631
Information et communication	1 950 300	Information et communication	1 722 500	-227 800
Engagements à réaliser sur dons affectés 64,2 M (27%)	64 216 156	Engagements à réaliser sur dons affectés	1 427 600	-62 788 556
Acquisition d'immobilisation	635 000	Acquisition d'immobilisation	697 300	62 300
Total Dépenses	237 741 468	Total Dépenses	48 841 965	-188 899 503

### 3. Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs

Au total 1 427 600 FCFA est prévu pour l'acquisition d'instruments et d'équipements de musique au profit de la salle de musique du Lycée Moderne de Dimbokro.

## 2. Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels 2019 de La Fondation d'Augustin retracent ses activités, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de sa mission d'intérêt général qui est de contribuer au développement social de la jeunesse ivoirienne par la réalisation de projets liés à l'éducation et à la santé.

Les comptes de La Fondation comprennent :

- le bilan, qui décrit en valeur historique et en valeur actuelle la situation patrimoniale de l'ensemble des éléments gérés par la Fondation;
- le compte de résultat, présenté par fonctions, qui récapitule et regroupe les recettes et les dépenses de l'exercice selon leur destination ;

- le tableau des flux de trésorerie, qui retrace les mouvements de trésorerie (encaissements et décaissements réalisés ou à réaliser) de la Fondation.

## **1. Règles & Méthodes comptables**

Les états financiers ont été établis conformément à l'acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information financière et le système comptable OHADA révisé (SYSCOHADA), qui constitue le droit comptable commun.

En l'absence de dispositions spécifiques relatives aux Associations contenues dans cet acte uniforme et le SYSCOHADA, la Fondation utilise les règles comptables spécifiques développées pour le secteur associatif en France. Les règles appliquées par la Fondation sont présentées ci-après. Le format des états financiers est modifié en conséquence.

Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation, dans le respect des postulats, des conventions et des règles d'évaluation édictés par l'Acte uniforme relatif au droit comptable et à l'information et le système comptable SYSCOHADA révisé et annexé. (Prudence - transparence - l'importance significative - l'intangibilité du bilan - coût historique - continuité de l'exploitation - permanence des méthodes - la spécialisation des exercices).

La Fondation en est à son 1er exercice, qui a duré 16 mois. Les règles et méthodes comptables appliquées sont présentées ci-après.

### **i. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées et comptabilisées à leurs coûts d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Le Matériel informatique est amorti au taux de 50%, le matériel et mobilier de bureau au taux de 20%.

### **ii. Fonds propres : Fonds associatifs sans droit de reprise**

Les fonds associatifs sans droit de reprise constituent les fonds qui ne peuvent être repris par les membres de l'association. Ils indiquent la mise à disposition définitive d'un bien au profit de l'association.

La dotation initiale faite par les membres a nature d'apport sans droit de reprise et fait partie intégrante des fonds associatifs.

Les statuts de la Fondation prévoient une donation initiale de 10.000.000 FCFA. Elle a été entièrement libérée au 31 décembre 2018.

### **iii. Autres fonds associatifs : Fonds associatifs avec droit de reprise**

Les fonds associatifs avec droit de reprise constituent les fonds qui peuvent être repris par les membres dans les conditions prévues par la convention d'apport. Ils impliquent la mise à disposition provisoire d'un bien au profit de l'association. En complément de l'inscription en fonds associatifs, l'association doit veiller à traduire en comptabilité les charges et provisions lui permettant de remplir ses obligations par rapport à l'apporteur.

#### **iv. Fonds dédiés**

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Ce compte est crédité par le débit du compte de charge « Engagement à réaliser sur ressources affectées » afin de constater l'engagement pris par l'association de poursuivre la réalisation desdits projets. Ce compte est débité par le crédit du compte de produit « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs » au cours de l'exercice de réalisation de l'engagement. Les fonds dédiés ne peuvent être utilisés à une fin autre que celle convenue.

#### **v. Dons et Legs**

Il convient de distinguer les dons et legs par actes authentiques des dons manuels, opérations consistant en la remise gratuite de meubles corporels.

Les dons manuels constituent des produits de l'exercice. Les dons manuels affectés (à des projets) sont traités à la clôture de l'exercice dans la catégorie des fonds dédiés. Les dons manuels non affectés restent enregistrés comme des produits de l'exercice.

Les dons manuels sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils font l'objet d'une promesse d'apport. Les promesses d'apport sont comptabilisées en produits en contrepartie d'une créance, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

## 2. Comptes présentés.

### BILAN

ACTIF	EXERCICE AU 31/12 2019			EXERCICE AU 31/12/2018
	BRUT	AMORT et DEPREC.	NET	NET
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>16 162 300</b>	<b>2 020 541</b>	<b>14 141 759</b>	<b>293 172</b>
Matériel, mobilier et actifs biologiques	1 332 300	751 718	580 582	293 172
Matériel de transport	14 830 000	1 268 823	13 561 177	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>16 162 300</b>	<b>2 020 541</b>	<b>14 141 759</b>	<b>293 172</b>
<b>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>	<b>15 996 000</b>	<b>6 000 000</b>	<b>9 996 000</b>	<b>34 133 172</b>
Fournisseurs avances versées	6 000 000	6 000 000		
Autres créances	9 996 000		<b>9 996 000</b>	34 133 172
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>15 996 000</b>	<b>6 000 000</b>	<b>9 996 000</b>	<b>34 133 172</b>
Valeurs à encaisser	165 000		165 000	
Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	21 564 342		21 564 342	43 013 754
<b>TOTAL TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>21 729 342</b>		<b>21 729 342</b>	<b>43 013 754</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>53 887 642</b>	<b>8 020 541</b>	<b>45 867 101</b>	<b>77 440 098</b>

#### Les immobilisations :

Au 31/12/2019 les immobilisations de la Fondation d'une valeur brute de 16 162 300 FCFA , se composent de matériel informatique (1 152 300 FCFA), de matériel roulant (14 830 000 FCFA) enfin de matériel et mobilier de bureau (180 000 FCFA.)

#### Les créances :

La fondation a reçu un engagement ferme d'un montant de 9 996 000 de FCFA de la Bill & Melinda Gates Foundation. Ce montant sera affecté à un projet qui reste à déterminer au cours de l'année 2020.

#### Les disponibilités

Au 31 décembre 2019, 21 729 342 FCFA de fonds sont disponibles dans la trésorerie de la Fondation.

PASSIF	EXERCICE AU 31/12 2019	EXERCICE AU 31/12/2018
	NET	NET
Fonds associatifs sans droit de reprise	24 830 000	10 000 000
Fonds dédiés	3 019 706	64 216 156
Report à nouveau (+ ou -)	-3 730 516	
Résultat net de l'exercice (excédent + ou déficit -)	<b>12 092 820</b>	-3 730 516
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS ET FONDS DEDIES</b>	<b>36 212 010</b>	<b>70 485 640</b>
<b>TOTAL RESSOURCES STABLES</b>	<b>36 212 010</b>	<b>70 485 640</b>
Fournisseurs d'exploitation	8 089 213	6 113 010
Dettes fiscales et sociales	841 448	841 448
Autres dettes	724 430	
<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>	<b>9 655 091</b>	<b>6 954 458</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 867 101</b>	<b>77 440 098</b>

### Les fonds associatifs sans droit de reprise :

Les statuts de la fondation prévoient une donation initiale de **10.000.000 FCFA**. Ce montant apporté par ses fondateurs a été entièrement libéré au 31 décembre 2018.

Le 29/08/2019, La Fondation a reçu un don de matériel roulant sans droit de reprise d'une valeur de 14 830 000 FCFA qui vient en augmentation de ses fonds associatifs.

### Les fonds dédiés aux projets :

3 019 706 FCFA, représentent les fonds dédiés aux projets en cours ou à réaliser au cours de l'année 2020.

Ainsi, respectivement 1 529 106 de FCFA serviront à acquérir et à fournir des équipements et matériels de sport et 1 427 600 de FCFA à l'acquisition d'instruments et équipements de musique au profit du Lycée Moderne de Dimbokro.

### Les dettes

Au 31 décembre 2019, les dettes fournisseurs, fiscales et sociales de La Fondation d'Augustin sont évaluées à **9 655 091 FCFA**.

## COMPTE DE RESULTAT

LIBELLES	EXERCICE AU	EXERCICE AU
	31/12/2019	31/12/2018
	NET (1)	NET (1)
<b>MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)</b>		
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)</b>		
Subventions d'exploitation, Dons manuels	50 474 683	228 518 246
Autres produits, Dépenses de fonctionnement	11 441 515	5 199 534
Autres achats	-913 330	-2 885 240
Services extérieurs	-2 604 539	-3 533 870
Impôts et taxes	-141 900	-391 171
Autres charges	-37 546 540	-224 152 912
<b>VALEUR AJOUTEE (XB +RA+RB) + (somme TE à RJ)</b>	<b>20 709 889</b>	<b>2 754 587</b>
Charges de personnel	-6 938 356	-6 143 275
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)</b>	<b>13 771 533</b>	<b>-3 388 688</b>
Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	-1 678 713	-341 828
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+ RL)</b>	<b>12 092 820</b>	<b>-3 730 516</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)</b>		
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)</b>	<b>12 092 820</b>	<b>-3 730 516</b>
<b>RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)</b>		
<b>RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)</b>	<b>12 092 820</b>	<b>-3 730 516</b>

### Les résultats (Fonds levés -Dépenses)

La Fondation d'Augustin est une organisation à but non lucratif, son objectif n'est donc pas la recherche de profits. Pour cette deuxième année d'exercice, elle a réalisé un résultat positif de 12 092 820 FCFA. Ce montant sera intégralement investi dans des projets au cours de l'année 2020.

61 916 198 FCFA de fonds ont été levés pour la réalisation des projets contre 48 841 965 FCFA en dépenses.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

LIBELLES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>Trésorerie nette au 1er janvier</b> (Trésorerie actif N-1 - Trésorerie passif N-1)	<b>43 013 754</b>	
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>		
<b>Capacité d'Autofinancement Globale (CAFG)</b>	-47 424 917	60 827 468
- Variation d'actif circulant HAO (1)		
- Variation des stocks		
- Variation des créances	24 137 172	-34 133 172
+ Variation du passif circulant (1)	2 700 633	6 954 458
<b>Variation du BF lié aux activités opérationnelles</b>		
<b>FB+FC+FD+FE : 26 837 805   -27 178 714</b>		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (Somme FA à FE)</b>	<b>-20 587 112</b>	<b>33 648 754</b>
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	-697 300	-635 000
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (somme FF à FJ)</b>	<b>-697 300</b>	<b>-635 000</b>
<b>Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres</b>		
+ Augmentations de capital par apports nouveaux		10 000 000
+ Subventions d'investissement reçues		
- Prélèvements sur le capital		
- Dividendes versés		
<b>Flux de trésorerie provenant des capitaux propres (somme FK à FN)</b>		<b>10 000 000</b>
<b>Trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers</b>		
+ Emprunts (2)		
+ Autres dettes financières diverses (3)		
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		
<b>Flux de trésorerie provenant des capitaux étrangers (somme FO à FQ)</b>		
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D+E)</b>		<b>10 000 000</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DE LA PÉRIODE (B+C+F)</b>	<b>-21 284 412</b>	<b>43 013 754</b>
<b>Trésorerie nette au 31 Décembre (G+A)</b>	<b>21 729 342</b>	<b>43 013 754</b>
Contrôle : Trésorerie actif N - Trésorerie passif N	<b>21 729 342</b>	<b>43 013 754</b>

**LA FONDATION D'AUGUSTIN**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019)**

B. Edouard Messou  
Expert-Comptable Près La Cour d'Appel

01 BP 10053 Abidjan 01  
Téléphone : +225 20 22 02 79  
Mobile : +225 06 18 18 28  
Mail : bouadou.ed@gmail.com

Au Conseil d'Administration  
de La Fondation d'Augustin  
7, Rue de la Cannebière, Cocody  
08 BP 3331 Abidjan 08  
Côte d'Ivoire

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

**(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019)**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 sur l'audit des états financiers annuels de La Fondation d'Augustin tels, qu'ils sont joints au présent rapport.

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de La Fondation d'Augustin, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes.

À notre avis, les états financiers annuels ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA), adoptées par les dispositions du Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et aux dispositions légales qui encadrent l'indépendance du commissaire aux comptes. Nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **Responsabilités du Bureau Exécutif relatives aux états financiers annuels**

Les états financiers annuels ont été établis et arrêtés par le Bureau Exécutif.

Le Bureau exécutif est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Bureau Exécutif d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Bureau exécutif a l'intention de mettre la fondation en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à lui.

Il incombe au Bureau Exécutif de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la fondation.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport du commissaire aux comptes.

Abidjan, le 15 juillet 2019

Le commissaire aux comptes



Edouard Messou  
Expert-Comptable Diplômé

## **ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS**

*Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par le Bureau Executif du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;